Quiconque me garantit ce qu’il a entre ses deux mâchoires et ce qu'il a entre ses deux jambes, je lui garantis le Paradis !

Sahl ibn Sa'd (qu'Allah l'agrée) relate du Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) qu'il a dit : " Quiconque me garantit ce qu’il a entre ses deux mâchoires et ce qu'il a entre ses deux jambes, je lui garantis le Paradis ! "

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe au sujet de deux affaires. Si le musulman s'y tient, il entrera au Paradis. La première : Préserver la langue de parler de ce qui met en colère Allah, Exalté soit-Il. La seconde : Préserver le sexe de la fornication. En effet, ces deux organes sont ceux par le biais desquels on tombe le plus dans la désobéissance.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3475